Toiles@penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

La dernière énigme de Léopold II. Le faux Van Dyck

Geneviève Tellier

Dossier n° 2010 - 013

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision
Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Jacques Cels, Chemsi Cheref-Khan, Paul Danblon, André Dejaegere,
Anne-Marie Geritzen, Jacques Ch. Lemaire

Rubriques
Publications – Radio – Télévision

Secrétariat
Christiane Loir

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
http://www.lapenseeetleshommes.be
Publications – Abonnements :
(02) 650.35.90 – christiane.loir@ulb.ac.be
Radio – Télévision :
(02) 640.15.20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be
Fax : (02) 650.35.04
http://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Communauté française de Belgique

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques. Aussi, tout naturellement, nos numéros ont pris place dans la collection « Espace de Libertés » qu'édite le Centre d'Action Laïque.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :
000-0047663-36
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 25 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 5 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet
http://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2010 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) **:**

n° 77 – *Francisco Ferrer pédagogue*
n° 78 – *Aider en laïque. Les 40 ans d'assistance laïque d'aide aux personnes*
n° 79 – *Judaïsme : littérature et éthique*
n° 80 – *Francs-Parlers n° 5*

Nos Toiles@penser

disponibles sur demande et sur notre site http://www.lapenseeetleshommes.be

Projets d'action économique et sociale

La médecine et les responsabilités de l'homme, Dr. Hubinont, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. Janssens, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. Houyoux, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. Manço, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. Baudet, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. Adam, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. Silberberg, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. Hellas, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. Cornil, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. Bolle de Bal, 2007.
Brèches, J. Cornil, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. Castelijn, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. Robin, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. Robin, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. Robin, 2009.
Foi contre science, Ph. Maasen, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. Galand et B. Van der Meerschen, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. Gabard, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. Goldschläger, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. Coutel, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. Manço, 2008.
Actualité des Protocoles, J. Jamin, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. De Becker, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. Goldschläger et J. Lemaire, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits, A. Goldschläger et J. Lemaire, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. Dajoux, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ? P. Marage, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. Javeau, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. Seron, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. Ponsar, 2008.
Le truchement majeur, J. Cels, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. Mainil, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. Manço, 2008.
Les limites de la liberté, J. Jamin, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. Jamin, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. Bolle de Bal, 2007.
Les religions meurtrières, E. Barnavi et Ch. Cheref-Khan, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. Barnavi et Ch. Cheref-Khan, 2007.
Récits de Colombie, J. Cornil, 2007.
Le totalitarisme, M. Hellas, 2007
Les otages politiques, Fr. Vanden Driesch, 2007.
Einstein et la politique, M. Voisin, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. Maesschalk, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge », Ch. Cheref-Khan, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. Cornil, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. Bovy, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. Mainil, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. Dortu, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. de Greef, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. Voisin, 2007.
L'alimentation itnelligente, A. Buronzo, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. De Potter, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. Destexhe, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. Bachelet, 2006.
Ce que montre Pisa 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. Hirtt, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement unviersitaire des sciences, J. Lemaire, 2006.
L'immersion linguistique, R. Briquet, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. Renard, 2006.

Ambitions de la laïcité

Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. Willemart, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. Pirlot, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. Coutel, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. Mainil, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. Pelabay, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. Nelissen, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. Lallemand, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. Vaillant, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. Robin, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. Robin, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. Robin, 2009.
Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire, Ch. Coutel, 2008.
Les médecines parallèles, P. Debusschere, 2008.
Six années d'euthanasie légale : bilan, M. Englert, 2008.
Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ? M. Mayer, 2008.
La franc-maçonnerie est-elle une secte ? C. Bryon-Portet, 2008.
La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques, A. Dumoulin, 2008.
Lettre ouverte sur la tolérance, G. Hottois, 2008.
Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié, V. Dortu, 2008.
Islamophobie et culpabilité, A.-M. Delcambre, 2008.
Un catholique face à l'euthanasie, J.-J. Jaeken, 2008.
Euthanasie : le débat parlementaire, Ph. Monfils, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. Coutel, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. Manço, 2008.
Divin et humain : religion et reliance, M. Bolle de Bal, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. Bolle de Bal, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. Cornil, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. Mayer, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. Herremans, 2006.
La laïcité dans la vie sociale, Ph. Grollet, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. Renard, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1ère partie, A.-M. Hansenne, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2e partie, A.-M. Hansenne, 2006.
La laïcisation de l'art, Chr. Loir, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. Renard, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. Voisin, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. De Potter, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. Maesschalk, 2006.
La FORel, A. Schleiper, 2006.

La culture, une généreuse éducation permanente, J. Cels, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. De Gheyndt, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. Pinsart, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. Meyer, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. De Gheyndt, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres, C. Vanderpelen-Diagre, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. Dupont, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle, J. Cornil, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

Le Coran est-il authentique ? J. Willemart, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. Namur, 2009.
La vision de la mort dans le Judaïsme, A. Goldschläger et J. Lemaire, 2009.
La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote, D. Bockstael, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, Chr. Loir, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? Anonyme, 1ère partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? Anonyme, 2e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? Anonyme, 3e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. Aiseau, 1ère partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. Aiseau, 2e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. Aiseau, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. Aiseau, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. Van den Eynde, 2008.
La spiritualité, Anonyme, 2008.
L'Europe méditerrannée, entre l'Occident et l'Orient, Ch. Coutel, 2008.
L'évolution du freudisme, W. Szafran, 2007.
La question rousse, V. André, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. De Kemmeter, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. Bolle de Bal, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. Imberechts, 2006.

Relais du monde associatif

Présentation du réseau Financement Alternatif, A. Brouyaux, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. Silberberg, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. Silberberg, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. Bokhorst, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives, F. Sidibe, 2006.
Le Grip et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. Bastin, 2006.
Les *conseillers moraux laïques en milieu hospitalier, en maisons de repos et en maisons de repos et de soins*, N. Bollu, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

Problèmes de la drogue, C. Somerhausen, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. André, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. Brodsky, 2008.
Parents de toxicomanes..., A.-M. Legrand et D. Cracco, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. Manço, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. Minet, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. Bolle de Bal, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. Bolle de Bal, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. Bolle de Bal, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage, J. Cornil, 2007.

Questions de sexualité, J.-L. Génard, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. Bolle de Bal, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. Bolle de Bal, 2006.
Bribes rélfexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. Cornil, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. Cornil, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. Cornil, 2006.

Construire l'Europe

Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. Conradt, 2008.
Trois rêves évanouis, M. Bolle de Bal, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. Imberechts, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. Coutel, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. Doumen, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. André, 2008.
L'origine de la liberté, A. Van Kerckhoven, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. Manço, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. Geerts, 2007.
Faits de société, M. Bolle de Bal, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. Martens, 2007.
Les otages politiques, Fr. Vanden Driessch, 2007.
Brèches, J. Cornil, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. Van Camp, 2006.
R*éalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. Dupont, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. Dupont, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, Clav, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, Clav, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, Clav, 2006.

La dernière énigme de Léopold II. Le faux Van Dyck

Geneviève Tellier
Docteur en Histoire et Art de l'Ulb et de l'Universita di Roma

En 2006, quand je présentai mon projet de doctorat devant le jury de la *Belgian American Educational Foundation* pour obtenir leur bourse, il n'était question ni de Léopold II, ni de la Belgique. D'ailleurs, j'ignorais tout de cette affaire de vente que le monarque avait décidée au printemps 1909, la dernière année de son règne. En réalité, je m'intéressais au collectionnisme et au marché de l'art américain à la veille de la Grande guerre.

Cette époque est fabuleuse. L'envolée de l'économie américaine, au lendemain de la guerre civile, a provoqué une hausse des prix extraordinaires des *Old Masters*. Car bien entendu, tous ces nouveaux millionnaires américains, capitaines d'industrie, de la finance, des chemins de fer ou de l'acier ont vite appris comment un homme, qui a réussi, doit le montrer à la cantonade internationale : il possède une collection de tableaux de maîtres anciens. Alors, avec les moyens colossaux de leurs fortunes abyssales, ces richissimes collectionneurs déstabilisent le marché, le déstructurent, le bouleversent. Morgan, Frick, Altman, Rierson, Van Horne... Tous sont capables, et largement, de payer le prix d'un château pour un tableau d'un demi-mètre carré. Et, aux moqueries des Européens, jaloux de leurs dollars, qui se gaussent de leur ignorance, de leur manque de goût, qui les humilient et se vantent de leur refiler des faux, ils répondent par la surenchère.

Cette épopée nationalo-culturelle est un sujet fort apprécié dans l'historiographie américaine, qui se plaît à héroïser les collectionneurs, les marchands, les experts et les journalistes. Kleinberger est un marchand parisien, peu connu, qui a pourtant vendu à l'Amérique de belles pièces flamandes et hollandaises du XVII^e^ siècle et ses plus beaux spécimens des Écoles primitives nordiques. Ses archives et notamment le fichier d'inventaire de son magasin se trouvent au Département de peintures du *Metropolitan Museum of Art* à New York.

Dans ce fichier, je découvris bientôt que Kleinberger avait eu en mains, au printemps 1909, une trentaine de tableaux anciens de Léopold II. En réalité, je n'avais rien découvert du tout puisque cette vente est connue des historiens. Pour autant, elle n'a jamais été étudiée, laissant le champ libre à la version officielle de l'Administration de la Liste civile qui, elle, réduit cette vente à vingt-six tableaux, pas un de plus : vingt-quatre toiles anciennes et deux Delacroix.

Les choses en seraient restées là si je n'avais découvert, dans le fonds d'archives Goffinet, les lettres que le roi adresse au printemps 1909 à ses deux hommes de confiance, chargés de toutes ses affaires d'argent, les fidèles jumeaux Goffinet. Ces documents ne laissent aucun doute : Léopold II a décidé de tout vendre, absolument tout : ses tableaux, ses potiches, son argenterie, sa porcelaine, ses bijoux, ses meubles, tout, et cela, bien entendu, aux Américains qui, espère-t-il, vont se précipiter sur ses joyaux. D'autres curiosités vont suivre qui mettront définitivement la mienne en appétit. Ainsi ces sources de la version officielle ; quand je tente de les vérifier, il est impossible de remettre la main sur plusieurs d'entre elles. Surgit aussi, à cause d'une fiche de Kleinberger, la présence insolite de ce tableau de Van Dyck, le *Portrait de Duquesnoy*, dans le magasin du marchand, au début juin 1909. En soi, rien d'étonnant puisque Léopold II lui a confié un mois plus tôt ses toiles pour les vendre, dont celle-là, notoirement connue des Belges. D'ailleurs, c'est elle que l'opinion publique, démontée contre son roi à l'annonce de ce déstockage, lui réclame avec véhémence pour un de ses musées. En réalité, ce qui surprend, c'est la date : cette toile se trouve début juin à Paris, alors que le roi des Belges vient de la vendre, le 25 mai, au Musée de la Peinture et de la Sculpture à Bruxelles. Manifestement, il y a une toile de trop. Un des deux exemplaires est forcément la copie de l'autre.

La toile aux mains de Kleinberger connaîtra une odyssée américaine. Vendue au début des années 1920 à un collectionneur new-yorkais, elle est aujourd'hui introuvable.

Bientôt, je découvris aussi que la toile originale du roi, (celle donc qui n'est pas la copie), avait été abîmée – comme tant d'autres tableaux de la collection royale – dans l'incendie qui ravagea le château de Laeken en 1890. Elle devrait donc, me dis-je, porter quelques stigmates de ce drame… Un bel indice, ma foi…

Du coup, n'y tenant plus, je décidai de tout approfondir. Mes travaux jusque-là m'avaient permis de camper le décor du marché de l'art américain, j'avais appréhendé la mécanique de la surenchère dans les années d'avant-guerre, la raccrochant à la *Nation Building* américaine et

à la joute identitaire internationale. J'avais en main un modèle, une grille d'analyse d'un phénomène historique : j'allais pouvoir y confronter un exemple de marque.

Bref, le défi me plaisait. Je décidai de consacrer ma thèse à la vente singulière des objets d'art de Léopold II en 1909 et de poser les questions suivantes : pourquoi le roi a-t-il voulu vendre ; qu'a-t-il mis en vente ; qu'a-t-il réussi à vendre ?

Si, indubitablement, pour comprendre le geste royal, je devais plonger le lecteur dans ce contexte historique, il me fallait aussi camper le personnage. Premier rappel : oui, Léopold II est un amateur de bonnes affaires et il aurait été étonnant que celle-là, il ne l'ait pas tentée. Mais des prix, même s'ils sont éminemment attractifs, ne suffisent pas, à eux seuls, pour motiver un roi à procéder au déstockage de ses palais.

Clairement, un mobile originel a précédé et, au fond, il ne fut pas difficile de trouver de quel côté le chercher. Les ambitions de Léopold II en matière de succession civile et dynastique sont bien connues grâce aux travaux de Jean Stengers. Depuis qu'il est duc de Brabant, Léopold s'échine à trouver une formule pour contrecarrer le Code civil belge qui veut l'obliger à léguer sa fortune à ses enfants et ne lui reconnaît pas, à lui dynaste, le droit singulier de réserver une partie de ses biens à son successeur au trône. Il a échafaudé une série de montages dont certains ont réussi, comme cette donation royale de 1902 qui laisse l'usufruit de ses propriétés foncières à ses successeurs et la nue propriété à l'État. Seulement les travaux de Jean Stengers ne concernent que les biens immobiliers et les titres, et on ignore quelle solution Léopold II avait réservée à ses objets d'art. Il a donc fallu la supputer, souvent par analogie, pour déterminer ensuite l'événement qui avait amorcé chez le roi toute cette débâcle.

En réalité, ce ne peut être que la perte de sa Fondation congolaise, son bras politico-financier, à l'automne 1908.

L'annexion du Congo a laissé un profond goût d'amertume chez Léopold II. Depuis lors, sa relation avec la nation belge est devenue réellement difficile. Ses repères psychologiques et politiques ont changé. On a plus besoin de lui, peut-être, mais il n'est pas tout à fait fini, qu'on le sache ! D'ailleurs, de l'autre côté de l'Atlantique, on l'admire encore, il le sait, et ce, malgré la campagne virulente de la *Congo Reform Association*. Là-bas, on l'a toujours pris pour un businessman riche et dispendieux, une image qu'il compte d'ailleurs bien mettre à profit pour réussir sa vente.

L'homme n'a plus qu'une sphère de satisfaction, celle de sa vie privée avec sa compagne, la baronne Vaughan, et leurs deux fils. Il est clair qu'il leur consacrera les quelques millions qu'il compte tirer de cette affaire.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas voulu lui racheter ses collections d'art quand il a exigé la cession de sa Fondation congolaise et de tous ses avoirs ? L'État lui a bien racheté et laissé l'usufruit de ses immeubles, alors pourquoi pas pour les objets d'art dont Albert, son neveu, son successeur au trône aura éminemment besoin ?

Tout cela à cause de cette idée qu'il trouve absurde et qui fait dire à ces politiques imprévoyants qu'il n'a pas le droit de déshériter ses filles ? Que le mobilier leur revient de droit, etc. Mais il ne les déshérite pas ! Il leur donnera les quinze millions, la fortune familiale qu'il a reçue de ses parents. Cela le regarde s'il ne veut pas enrichir ses gendres, il l'a assez répété. Le gouvernement s'obstine au nom du Code civil, le même pour tous…

Que croit-on donc ? Qu'il est mort depuis qu'on lui a pris le Congo ? Il l'est tellement peu, mort, que cela va se savoir... Et il met en vente tout ses objets d'art, avant que les avocats de sa fille Louise, criblée de dettes, ne le fassent *illico* au lendemain de sa mort : cela il l'imagine trop bien.

Que vend-il ? Quelle valeur ont les collections d'objets d'art du roi Léopold II ? Certaines pièces sont-elles des rescapées de l'incendie du château de Laeken de 1890 ? La question est sérieuse, car une chose est de vendre des joyaux de valeur inestimable et une autre des pièces de qualité moyenne, voire discutable, et restaurées.

En réalité, ce fut là, en termes de sources, le défi le plus sérieux de ma recherche. Jusque-là, je n'avais eu qu'à exploiter de classiques monographies sur Léopold II et le collectionnisme américain. Seul le portrait du roi aux États-Unis en 1909 était « innovant », si je puis dire, dressé à partir du dépouillement de la presse quotidienne américaine.

Pour esquisser le contenu de ces collections, j'avais besoin d'inventaires, d'estimations, de correspondances, de factures, bref de traces conservées par le Palais. Or, le roi les faisait détruire systématiquement. J'allais découvrir l'étendue de cette indigence des archives royales, compensée, il est vrai, par une certaine élasticité à laquelle seuls les plus chanceux peuvent prétendre. Je m'explique : il existe, à côté des archives en accès libre, des archives dites dynamiques normalement inaccessibles au chercheur, car il s'agit de documents encore utilisés par l'Administration de la Liste civile. Celle-ci peut les donner en consultation si on les demande, mais, comme

l'archiviste ne les voit pas, il ne les inventorie pas et donc le chercheur ne peut en connaître l'existence.

Je décidai de focaliser mes efforts sur les collections de tableaux et, pour donner davantage de rigueur et de chiffres à cet état des lieux, je procédai à une étude approfondie du parcours historique des vingt-ix pièces officiellement vendues et d'ailleurs toutes passées par le marchand Kleinberger. Je fouillai la presse et les archives du ministère de l'Intérieur de 1890, les monographies d'artistes du XIX^e^ siècle, les catalogues de ventes et d'expositions, les guides touristiques, les collections photographiques, les revues spécialisées, les dossiers de marchands et collectionneurs du Louvre et du Getty à Los Angeles ainsi que ceux des musées qui abritent aujourd'hui des œuvres royales vendues en 1909.

En réalité, je découvris que ce n'étaient pas des *High Class* : une douzaine de pièces hollandaises du XVII^e^ siècle et autant de flamandes. On trouve là un Rembrandt, trois esquisses de Rubens, un Steen, deux Dirk ou Franz Hals, un Hobbema et enfin un Van Dyck, ce *Portrait de Duquesnoy* que l'on connaît déjà bien. Oui, ce sont des noms d'artistes notoires, mais ces œuvres n'ont pas de lourd pedigree, pas de remarquable valeur artistique. La seule pièce qui sorte du lot, encensée tout au long du XIX^e^ siècle par une abondante littérature nationale, qui y voit l'expression parfaite de notre âme nationale, c'est justement ce *Portrait de Duquesnoy,* un Flamand, peint par Van Dyck, un autre Flamand. …

Au bout de cette mise en bouche contextuelle, je considérai le lecteur comme prêt pour entendre la relation de la vente royale. Je le plongeai alors dans une reconstitution détaillée, parfois jour après jour. J'avais en main la presse quotidienne belge, française et américaine, la presse spécialisée internationale, le fonds Kleinberger, les archives des Musées royaux des Beaux-arts de Belgique, les *Annales parlementaires*, les catalogues de l'exposition du roi à l'automne 1909 et d'autres sources encore, mais il m'est impossible de toutes les citer ici.

Cette micro historicité allait me permettre d'affiner l'analyse de la démarche du roi, de connaître le timing qu'il avait imposé, son bilan commercial et financier et enfin la dimension politique de cette affaire.

En réalité, la vente de Léopold II, que j'avais escomptée exemplaire de la joute opposant l'Amérique à l'Europe ; qui aurait dû illustrer mon analyse de la mécanique politico-commerciale de surenchère, s'avérait finalement singulière, atypique, hors normes.

Outre-Atlantique, cette vente n'entraîna pas de chasse aux trophées et n'a éveillé aucune haine revancharde des Américains. L'opinion

publique belge a dirigé sa hargne contre son roi, lui réservant à lui seul toute sa morgue plutôt qu'aux dollars américains. D'ailleurs eux aussi, les Américains, semblent plus préoccupés par les affaires domestiques du « King » que par ses joyaux qu'une certaine presse a même taxés de bric-à-brac. Bref, au final, cette affaire a sans doute été moins juteuse que prévu, même si elle a rapporté, en tout cas pour les tableaux, le double de leur valeur d'inventaire…

Le roi a-t-il vendu des pièces abîmées dans l'incendie de 1890 et ensuite restaurées ? Oui, très vraisemblablement, même si, pour aucune d'elles, je n'ai pu recueillir de preuve matérielle indubitable. Je n'ai que des présomptions. Au cours de mes enquêtes dans les musées américains qui abritent aujourd'hui quelques toiles royales passées par l'incendie, je n'ai trouvé aucun indice décisif supplémentaire ni à la *National Gallery of Art* de Washington qui possède un Meindert Hobbema, ni au *Metropolitan Museum of Art* à New York où se trouvent un Rembrandt et un Rubens. Ces pièces ont été à plusieurs reprises restaurées, sans conteste, mais quand et à la suite de quel problème ? Rien ne permet de dire avec certitude que ce fut le drame de 1890. Pourtant, il y a peu de doute à ce sujet, car toutes les présomptions, conjuguées, le désignent.

L'historien Jean Stengers aurait sans doute emballé cet argument dans une de ses formules favorites :

> « On n'a pas de preuves certaines de cela, mais on en a une certitude quasi absolue »…

Allais-je glaner plus d'information aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique ? Qui abritent, on s'en souvient, le *Portrait de Duquesnoy* depuis 1909 ? Qui, lui aussi, sans nul doute, a été altéré ?

En réalité, le dossier muséal ne comporte aucune précision sur son état de conservation. Il y a bien cette photo du revers de la toile qui montre son état impeccable et propre, sans l'ombre d'une trace de suie. Extraordinaire ! Le tableau a-t-il été rentoilé ?

Il m'a été impossible d'obtenir du Musée une réponse tranchée à cet égard. Finalement, au terme de longues et difficiles démarches, j'ai obtenu l'autorisation « d'un examen de la toile par des méthodes non destructives » à opérer sur place. De l'avis de plusieurs experts en restauration, ce sera insuffisant ; il faudrait procéder à un examen complet de cette pièce et mettre en œuvre toutes les techniques d'analyse scientifique d'une peinture à huile sur toile. J'ai récemment introduit cette nouvelle demande auprès

des autorités du musée et, à ce jour, je n'ai pas encore reçu de réponse claire.

Allons aux conclusions.

Je prétends que Léopold II, pour les raisons de succession que j'ai évoquées tout à l'heure, a vendu des bronzes, des potiches, des dessins, de la vaisselle, oui, sans aucun doute, mais on n'en connaîtra pas le détail. Quant aux tableaux, il a vendu deux douzaines de toiles de maîtres anciens et plusieurs dizaines de modernes.

Pour comprendre la vente d'un second *Portrait de Duquesnoy* au Musée de la Peinture et de la Sculpture de Bruxelles, il faut se replonger au mois de mai 1909. L'ultime bravade du roi a tourné au lynchage médiatique. Il ne s'y attendait pas.

« On » veut un tableau de sa collection ? Qu'on lui achète donc son Rubens, les *Miracles de saint Benoît* pour un million (celui-là n'est pas encore vendu par Kleinberger, il le sait). Le roi est écœuré. Il est excédé de tout ce que l'on ose. Le journal *Le Peuple* le surnomme « le royal et sénile vandale ».

« On » veut le *Duquesnoy* ? Malheureusement, cette pièce est déjà partie à Paris chez Kleinberger. Bien sûr, il s'agit de l'exemplaire abîmé dans l'incendie de 1890. Les Américains en raffoleront, car il doit certainement « faire vieux ». Le roi apprend que la pièce n'est plus disponible ; qu'elle a été vendue ; que Kleinberger tente de la recouvrer auprès de l'acquéreur. Que fait-il ? Au lieu d'attendre le retour de la toile originale de Paris dont il n'est pas certain qu'il la récupérera, il décide de vendre l'excellente copie qu'il avait conservée et du coup, il gagne sur les deux tableaux.

« Voilà », doit-il penser, pour l'opinion publique belge qui n'a rien compris à ce qu'il était, à ce qu'il avait réalisé.

« Voilà » pour ce peuple ingrat.

Avec la vente totale de ses objets d'art, Léopold II signe un des derniers actes de sa lutte contre le *Code civil*.

Avec la vente du faux Duquesnoy au musée de Bruxelles, il signe le dernier acte de sa relation difficile avec la nation belge à la fin de son règne.

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications et de nos programmes d'émissions télévisées et radiophoniques ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02/640.15.20 – Fax 02/650.35.04
secretariat@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française